

Association Fédérative des Groupes de Pairs Pour Le Développement Professionnel Continu En Médecine du Travail

Modèle de Formation

A affiner selon la demande

Quelle pratique du médecin du travail après un suicide en lien avec le travail

OBJECTIF de la FORMATION

Cette formation s'appuie sur la connaissance de la clinique médicale du travailler, pour



pouvant induire une crise suicidaire. Elle vise à sa prévention par la veille médicale et le déploiement du devoir d'alerte médicale collective, et permet d'agir après un suicide auprès des ayant droits, du collectif de travail et de l'entreprise, pour reconstruire du soutien social par des travailleurs dont le pouvoir d'agir serait prévenu du risque d'une aliénation mortifère.

- La formation est calibrée sur deux demi-journées.
- Chacune de ces deux demi-journées sera conçue en deux séquences entrecoupées d'une pause, soit quatre séquences de travail.
- Chacune de ces quatre séquences alternera vingt minutes d'apport suivi d'une « discussion entre pairs » sur les pratiques professionnelles en médecine du travail.

CONTENU DE LA FORMATION

Matin

1- apport de repères pour les pratiques professionnelles:

La clinique médicale du Travailler

1- discussion entre pairs

- Le travail, entre la prescription et la réalité de l'activité de travail déployée
- Ce qui a changé dans les organisations du travail
- La santé au travail et le pouvoir d'agir
- Rationalités technique, sociale et pathique de la dynamique du travailler
- La dimension subjective et vécue de l'activité de travail. Economie du désir et Economie du travailler. L'engagement pulsionnel dans le travail
- Souffrances invisibles ou psycho-traumatismes, des signes avant-coureur?

Pause

Association loi de 1901 - déposée le 6 novembre 2006 N° de déclaration d'activité de FPC : 24 37 02517 37

Adresse Postale: E-Pairs, 6 rue des coudriers, 86100 CHATELLERAULT

E-Pairs N° de declaration d activité ac

site: http://www.e-pairs.org N° SIRET: 494 421 514 00014

Code APE: 9499Z

N° de dépôt : 2006 0048 889

Adresse électronique : e-pairs@e-pairs.org

2- apport de repères pour les pratiques professionnelles :

La crise suicidaire

2-discusion entre pairs

- Psychodynamique de la reconnaissance et « travailler effondré »
- Sur-engagement dans le travail, et perte de la capacité à prendre soin de sa santé
- L'effondrement du travailler ensemble, des collectifs de travail, du soutien social
- Les idéologies défensives et l'irruption de la pulsion de mort
- Différencier l'urgence du point de vue de la santé au travail, de l'urgence gestionnaire des risques

Après-midi

3-apport de repères pour les pratiques professionnelles :

Après un suicide

- 3- discussion entre pairs
 - La compréhension des difficultés du travail pour sortir des dynamiques culpabilisantes et *victimisantes*
 - Donner accès aux ayant droits au DMST
 - Restituer la veille médicale issue des dossiers médicaux des membres du collectif de travail du salarié
 - La reconstitution monographique de la trajectoire professionnelle du salarié pour une reconnaissance par le C2RMP

Pause

4-apport de repères pour les pratiques professionnelles :

Les actions de prévention des crises suicidaires

4-discussion entre pairs:

- Faciliter la déclaration en AT ou MP
- Déployer l'identification médicale des risques, la veille médicale et l'alerte médicale collective
- L'Ecrit médical : donner à comprendre au salarié, rendre visible collectivement, ouvrir des droits
- Faciliter la restauration du pouvoir d'agir des salariés face à une organisation du travail « maltraitante »

EVALUATION

METHODE PEDAGOGIQUE

DOCUMENTATION MISE à DISPOSITION